

**ARRÊTÉ DEP-2024-291 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE GARDIEN D'IMMEUBLES**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 23 février 2010 portant création du certificat d'aptitude professionnelle Gardien d'immeubles ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle Gardien d'immeubles pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris, Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Patrick DUGENNE, professionnel

Vice-présidente :

Madame Isabelle PERIC, enseignante

Enseignants :

Monsieur Abderrezzak BELMIMOUN
Madame Djouher DAHIM BOUSSAID

Monsieur Diego PINEAU
Madame Béatrice THIOLON

Professionnels :

Monsieur Doudou BANGOURA
Monsieur Cherif DANSOKHO

Monsieur Abdenaji MOUCHTAHI
Monsieur Fidèle OULIA

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024


Frédéric MULLER